

Dimanche 8 Septembre 2019 à BEAULIEU (7h - 18h)



Emplacement : Place des Templiers, Le Bel et des Capétiens

Restauration et Buvette sur place

Renseignements et réservations à la pharmacie des Templiers (05 49 01 41 01)

Bulletin de participation et règlement à renvoyer ou déposer

À la Pharmacie des Templiers, 4 place Philippe Le Bel - 86000 POITIERS

Manifestation organisée par l'Association des Commerçants des Templiers « BEAULIEU CONVIVIAL »

Et avec la participation de l'association du Centre d'Animation de Beaulieu



REGLEMENT INTERIEUR DU VIDE GRENIER DU 8 SEPTEMBRE 2019

ARTICLE 1 : Les réservations ont lieu du lundi 19/08 au samedi 7/09 de 9h à 19h30, à la pharmacie des Templiers, situé 4 place Philippe Le Bel, 86000 POITIERS - 05 49 01 41 01. Les tarifs sont de 4 € les 2 mètres ;

ARTICLE 2 : Le paiement s'effectue au moment de l'inscription, en espèces ou par chèque (à l'ordre de Beaulieu Convivial). La réservation ne sera en aucun cas remboursée, sauf si le vide grenier est annulé par l'organisateur ;

ARTICLE 3 : L'organisateur n'est pas responsable des détériorations, vols et/ou intempéries et de leurs conséquences ;

ARTICLE 4 : A l'inscription, les particuliers doivent se munir d'une copie d'une pièce d'identité et signer une attestation sur l'honneur de non-participation à plus de 2 manifestations dans l'année. Les commerçants doivent présenter leur numéro d'immatriculation du registre ;

ARTICLE 5 : Le jour de la manifestation, l'installation commence à partir de 7h sur le parking des Capétiens et de l'école Alphonse Bouloux. Il est possible de déballer en amenant son véhicule jusqu'à 8h. Au-delà, tout véhicule doit être retiré. Il est interdit d'approcher son véhicule avant 18h. Durant la journée, les véhicules doivent être stationnés à des endroits autorisés et ne pas gêner la circulation des routes ;

ARTICLE 6 : Les places sont attribuées en amont, en fonction de l'espace disponible et demandé. Les participants ne peuvent donc pas choisir eux-mêmes leur emplacement. En aucun cas, le matin de la vente, les exposants ne peuvent accéder à leur emplacement avant que l'organisateur ne soit présent et ait donné son accord ;

ARTICLE 7 : Des containers à vêtements et chaussures an accord avec notre partenaire social seront mis à la disposition des exposants. Aucun déchet ni aucun encombrant ne doivent rester sur le site ;

ARTICLE 8 : Lors de la manifestation, il est interdit de proposer une pêche à la ligne, de vendre de la restauration ou des boissons, ainsi que des animaux ;

ARTICLE 9 : Le non-respect de ce règlement pourra entraîner une exclusion immédiate de la manifestation

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER du 8 septembre 2019

À renvoyer avec votre règlement et copie de pièce d'identité avant le 07/09/19
à la Pharmacie des Templiers, 4 Place Philippe Le Bel, 86000 POITIERS

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Titulaire de la pièce d'identité N° (joindre photocopie)

Délivré le..... par.....

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur de ne pas être commerçant, de ne vendre que des objets personnels usagés (Art. L310-2 du code du commerce), de ma non participation à 2 autres manifestations au cours de l'année civile (Art. R321-9 du code pénal)

Je soussigné.....sera présent le dimanche 16 septembre 2018 au vide-grenier de Beaulieu

Ci-joint règlement de € pour mètres

- Par chèque N° Banque

- Espèces

Ce bulletin d'inscription devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au maire de la commune d'organisation.

Date : Signature :